

Les dernières heures du camping

Les travailleurs qui résident au camping de la forêt de Montgeon font grise mine. Il ne leur reste plus que quelques jours pour plier bagages. Avant fermeture...

C'est l'heure de l'apéro dans la salle d'accueil du camping. Accoudés au bar, Christian, Tanguy, Christophe, Pierre et Anthony se retrouvent pour un moment de détente après leur journée de travail. Tous sont employés dans des entreprises du Havre, sous contrat pour des durées variables. S'ils ont choisi le camping comme mode d'hébergement, c'est avant tout pour des raisons économiques. Avec ce petit plus : le fait de se sentir « comme à la maison » dans sa caravane.

Aujourd'hui, les conversations tournent encore autour de la fermeture de « leur » camping. C'est comme ça depuis début septembre. Depuis que la municipalité a annoncé qu'elle ne reconduirait plus la délégation de service public (DSP) qu'elle accorde à une société chargée de la gestion du site. La nouvelle avait fait l'effet d'une douche froide et les tra-

vailleurs de la forêt se perdent maintenant en conjectures... tout en bouclant leurs valises.

« On est totalement désorientés, on ne sait pas où on va aller dormir », explique l'un d'eux. A ce moment, Frédérique Gerber, la gérante des lieux, leur annonce que la Ville leur propose de les aider à se reloger. « Je n'ai pas besoin de la mairie pour ça, s'exclame l'un de ces amis. C'est juste histoire de se donner bonne conscience. Ils vous indiquent un numéro de téléphone et débrouillez-vous ! » La rancœur est palpable. Christian, dépité, résume : « Notre sort n'intéresse personne. »

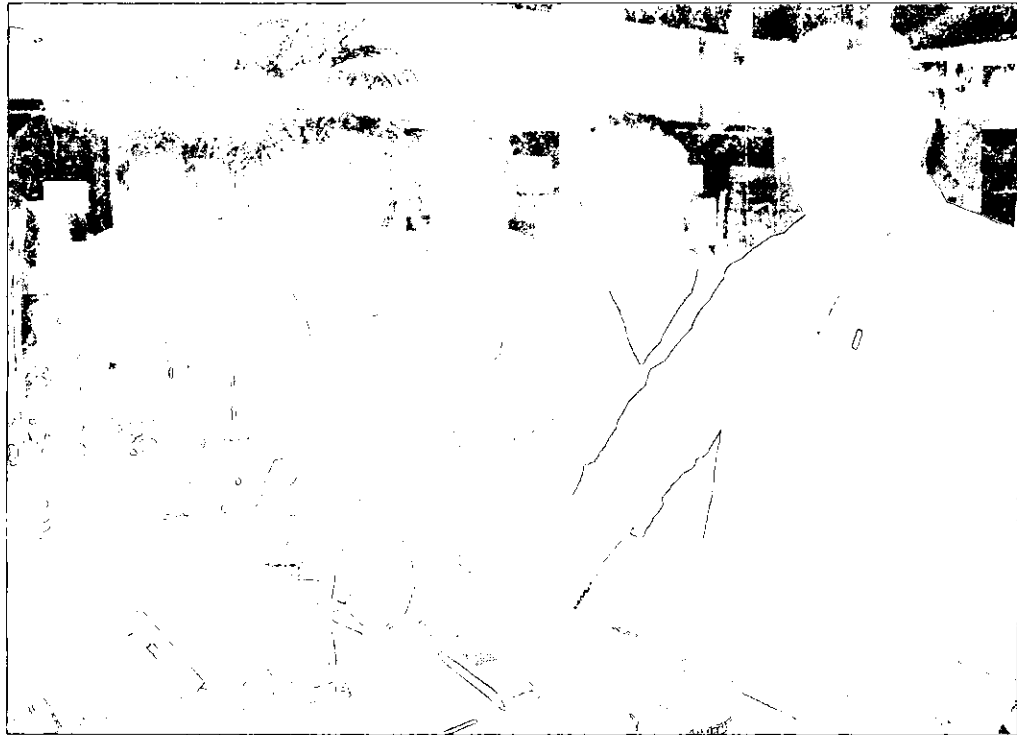
« Pourquoi ? »

Le 18 décembre, le conseil municipal devra se prononcer sur la fermeture du camping, conséquence de l'abandon de la DSP. Pour la sauvegarde du terrain, le collectif qui s'est créé au lendemain de l'annonce municipale ne désarme

pas. Il en appelle à une nouvelle manifestation de ses sympathisants pendant les travaux des élus. Pour eux, le camping a été laissé à l'abandon depuis trop longtemps : « On a juste colmaté les brèches, effectué les réparations obligatoires. » Du bricolage dénoncé par ses membres qui souhaitent une politique beaucoup plus volontariste pour diversifier l'offre du site.

Mais pour l'heure, la question récurrente est « Pourquoi ? ». Les travailleurs (NDLR : 28 % de la clientèle) feraient-ils tâche dans le décor ? Généraient-ils les « vrais » touristes ? On sent une réelle amertume de la part de ces gers qui viennent souvent de loin pour faire tourner les usines de la Pointe de Caux. D'autres encore, qui n'osent imaginer être chassés du seul fait de leur statut, préfèrent penser que se cache derrière cette décision une opération financière.

B.S.



Au fil du temps, les travailleurs du camping sont devenus copains

Jean-Michel, campeur par nature

Jean-Michel François travaille chez Aircelle. Ce Nantais vit depuis un an au camping. Ce soir-là, il nous guide vers sa demeure, une petite caravane achetée dans la

région. Il fait nuit noire. Une fois de plus, le réseau électrique alimentant l'éclairage extérieur est en panne.

« J'ai un contrat jusqu'au 22 décembre et il est probable que je ne vais pas demander son renouvellement », explique cet homme qui a recréé un petit chez soi en plein cœur de la forêt. Le confort est rudimentaire mais rien ne manque. « C'est un choix, j'ai besoin d'air, d'espaces et de liberté. Ici, c'est idéal, surtout l'été. » Un mode de vie qu'il a découvert au Havre. « Avant, je louais des appartements. Mais dans un

meublé, c'est différent. On ne se sent pas dans son univers. »

Amitiés

Au fil des mois, Jean-Michel a noué de nombreux contacts avec ses voisins qui partagent les mêmes conditions de vie. Ses camarades viennent notamment de chez Total, de la CMA-CGM, de la centrale EDF ou appartiennent à l'une de ces nombreuses boîtes qui sous-traitent en zone industrielle. Leur situation les a rapprochés et beaucoup regrettent déjà le temps des barbecues entre copains. Sa

famille aussi profite de quelques jours de vacances pour lui rendre régulièrement visite dans ce cadre de verdure : « L'emplacement est de choix et la ville est juste à côté. »

Mais pour Jean-Michel, ce temps appartient maintenant au passé : « Je négocierai mes contrats ailleurs... »

« Je négocierai mes contrats ailleurs... »



Un nouveau projet dans les cartons

A la fin de cette année, le camping doit donc fermer ses portes. Pour Francine Valetoux, adjointe chargée de l'économie, du tourisme et du commerce, l'établissement n'était plus viable : « Il faut le courage de dire que ce n'est pas possible de dépenser l'argent public dans une entreprise qui ne satisfait plus une clientèle par ailleurs de plus en plus exigeante. » Elle s'appuie sur un audit commandé par la mairie auprès d'un cabinet parisien spécialisé dans le tourisme. Ses conclusions sont

sans appel : l'établissement est inadapté aux besoins actuels.

Pour autant, la municipalité n'envisage pas de laisser la Porte Océane, classée station balnéaire, sans un camping attractif. Mme Valetoux promet l'ouverture d'une nouvelle structure sur un site qui reste à déterminer : « La réflexion est engagée. Nous avons la volonté de nous doter d'un hébergement de plein air adapté. »

« Régler les problèmes humains »

Concernant les travailleurs, l'adjointe s'étonne que certains logent ici « à demeure ». Une situation illégale au regard de la loi indiquant qu'un séjour ne doit excéder 90 nuitées. « Ils sont une dizaine, remarque-t-elle, et la

Ville entend régler le problème de leur relogement au cas par cas, via les services du centre communal d'actions sociales. » La situation du personnel (trois employés) a également été prise en compte puisqu'ils doivent être reclassés au sein des services municipaux.

Reste la question du devenir de ce territoire appartenant au domaine public. Coupant court aux rumeurs d'éventuelles spéculations immobilières, Mme Valetoux affirme qu'un groupe de travail est en train de réfléchir à sa future destination. Des pistes sont déjà avancées comme une structure d'accueil pour les Havrais. Ce lieu convivial pourrait par exemple servir à des mariages ou tout autre événement lié à la vie des habitants de la cité.

Francine Valetoux : « Je me bats pour ma ville, pour le bien collectif »

